

# Bilan de la Sécurité Routière 2016

Le bilan de l'accidentologie dans le Rhône est encourageant en 2016 avec moins d'accidents corporels et de tués. Cette évolution ne suit pas la tendance observée au niveau national qui connaît une augmentation du nombre d'accidents combinée à une stabilité de la mortalité, après deux années d'augmentation. Les résultats dans le Rhône restent néanmoins préoccupants : 2026 accidents ont été enregistrés cette année dans le département. Ils concernent 4707 victimes de la route qui, pour 19 % d'entre eux, ont de lourdes conséquences (62 tués, 829 blessés hospitalisés).

Le niveau de gravité des accidents est très élevé. Ce sont surtout les usagers les plus vulnérables qui sont touchés, en particulier les piétons, les cyclistes, les personnes âgées et les plus jeunes. Pour la première fois, le nombre de piétons tués dépasse celui des automobilistes tués, avec 30 % de victimes contre 16 % au niveau national. La mortalité des cyclistes est également marquée par une nette augmentation.

Trois quarts des accidents ont lieu en agglomération, pour plus de 50 % des tués. Si les accidents sont moins nombreux hors agglomération, ils sont souvent plus graves. L'évolution de l'accidentologie dans le département est similaire à celle d'autres territoires à forte densité urbaine et accueillant une métropole.

L'ensemble des acteurs locaux de la sécurité routière doit continuer à se mobiliser pour faire baisser l'accidentologie dans le Rhône. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre du nouveau document d'orientation générale (DGO), en cours d'élaboration, qui fixe les enjeux et actions en matière de sécurité routière pour la période 2018-2022.

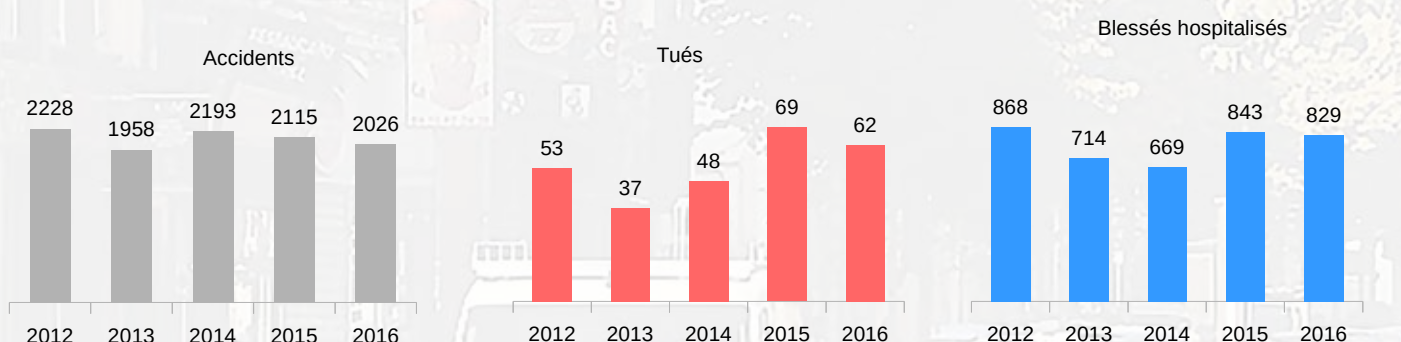
Joël Prillard,  
Directeur départemental des territoires du Rhône

## Chiffres clefs de l'année

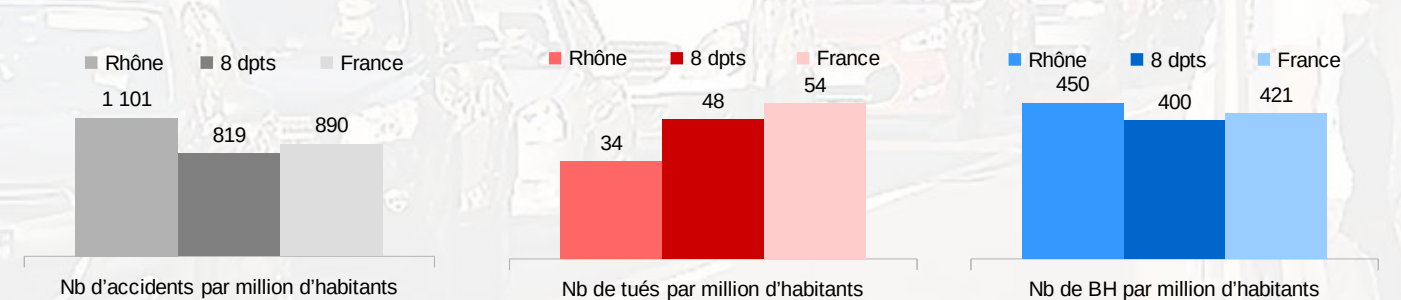
2 026 accidents  
62 tués  
829 blessés hospitalisés  
1 694 blessés légers

Parmi les 62 tués :  
21 piétons  
20 automobilistes  
13 motards  
6 cyclistes  
2 cyclomotoristes

## Évolution de l'accidentalité du Rhône depuis 2012



## Positionnement du Rhône par rapport à la France et aux 8 « départements métropolitains » (\*)



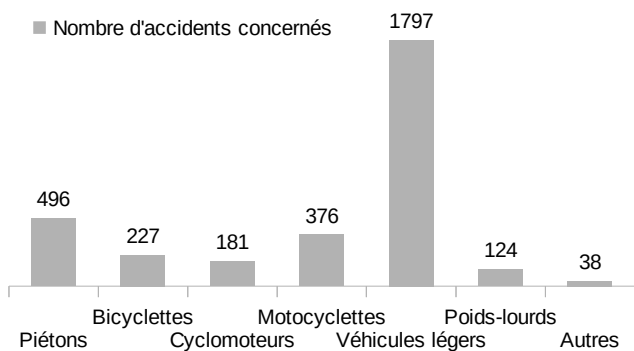
### Définitions :

Le bilan des accidents corporels de la circulation routière 2016 est établi sur la base des données fournies par les forces de l'ordre, données centralisées par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et fiabilisées par l'Observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR). Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une victime.

Parmi les usagers impliqués dans ces accidents, les usagers indemnes sont distingués des victimes, parmi lesquelles :

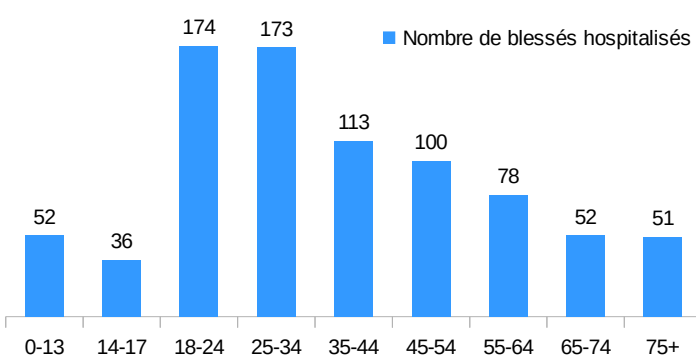
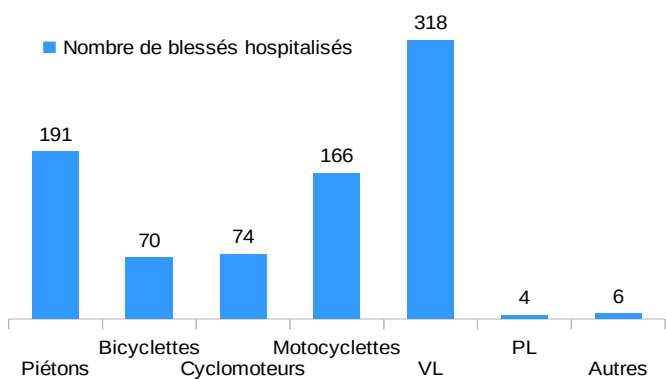
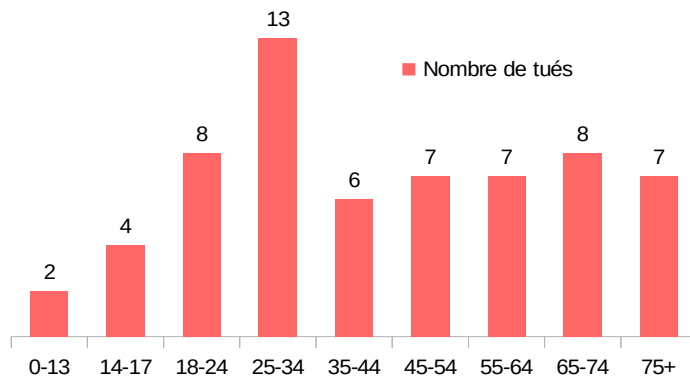
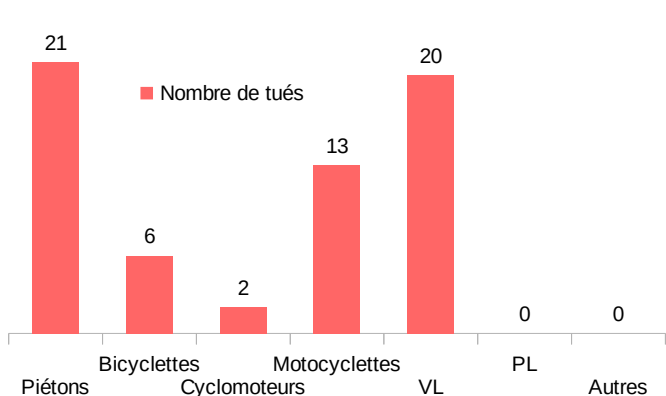
- les tués (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les blessés hospitalisés (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les blessés légers (ayant fait l'objet de soins médicaux, mais non hospitalisés plus de 24 heures).

(\*) : L'ONISR a classé l'ensemble des départements français suivant 9 typologies, permettant à ceux-ci de comparer leur accidentologie avec des départements présentant des caractéristiques proches. Pour se comparer, le Rhône est ainsi classé parmi les « départements à métropole » suivants : 13 - Bouches-du-Rhône, 31 - Haute-Garonne, 33 - Gironde, 38 - Isère, 44 - Loire-Atlantique, 59 - Nord, 62 - Pas-de-Calais et 76 - Seine-Maritime.



Parmi les 2026 accidents de la circulation survenus en 2016 :

- 89 % impliquent un véhicule léger (VL) ;
- 27 % impliquent un 2 roues motorisé (motos et deux roues de moins de 50 cm3) ;
- 25 % impliquent un piéton.



En fonction des catégories d'usagers, on dénombre le plus de tués parmi les catégories plus vulnérables avec la répartition suivante :

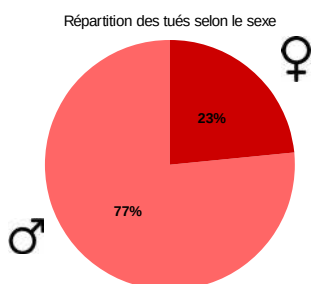
- un tiers est un piéton ;
- un tiers est un automobiliste ;
- un quart est un cyclomotoriste ou un motocycliste.

Ces derniers sont ceux qui subissent les lésions les plus graves. L'évolution la plus préoccupante concerne les piétons : sur 526 victimes d'accidents, 21 ont été tués et 191 hospitalisés soit 40 % du total. Cette part n'a jamais été aussi importante depuis ces cinq dernières années.

En fonction des classes d'âge, on identifie les tendances suivantes :

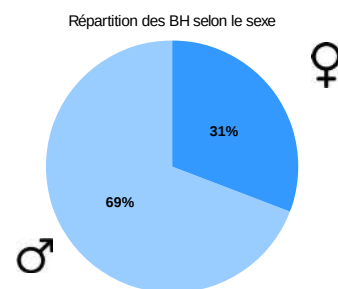
- 20 % des tués ont entre 25 et 34 ans ;
- 40 % des blessés hospitalisés ont entre 18 et 34 ans.

Les moins de 17 ans ont été fortement impactés avec 424 victimes. Ce chiffre est en légère hausse, de l'ordre de 4,6 % par rapport à 2015. Parmi ces 424 victimes, 20 % ont subi des lésions graves avec 6 tués et 88 blessés hospitalisés. La part d'accidents graves chez les plus de 65 ans reste importante en 2016 avec 15 tués et 103 hospitalisés soit 30 % du total.

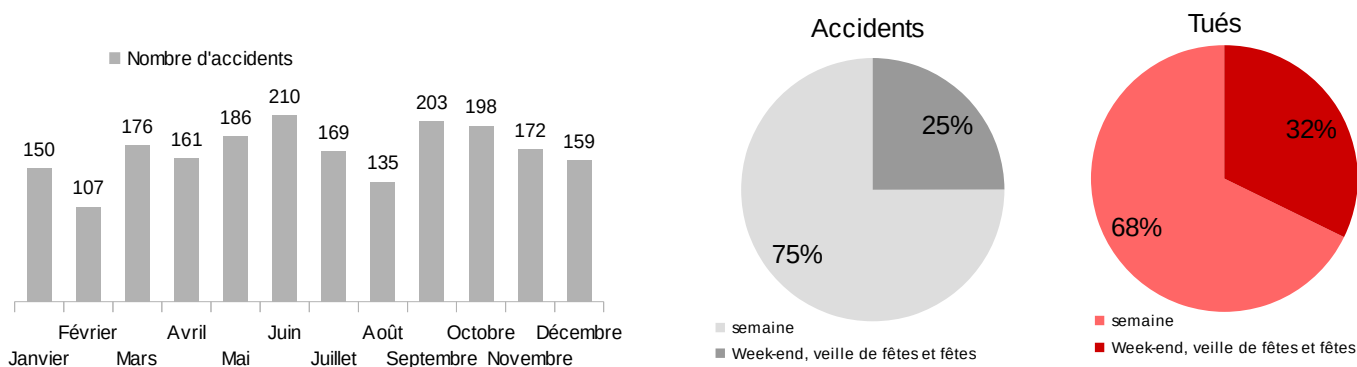


Les hommes sont impliqués dans 9 accidents sur 10. Les femmes le sont dans 1 accident sur 2.

Les hommes représentent les trois quart des tués et les deux tiers des blessés hospitalisés.



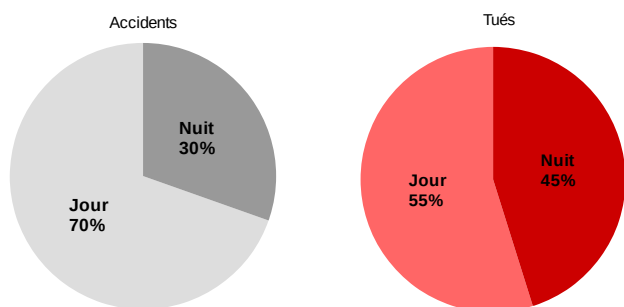
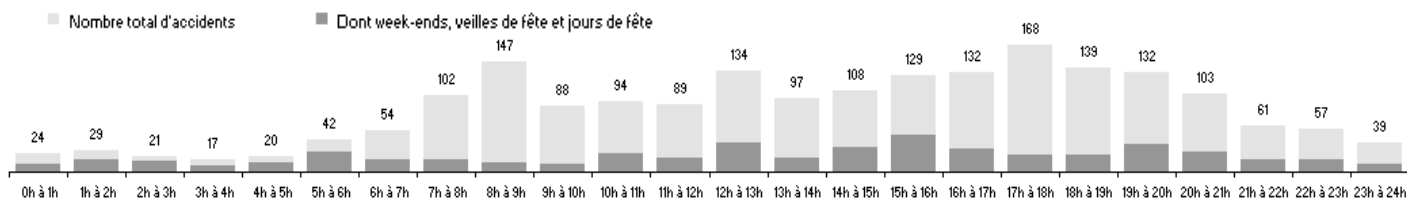
## Répartition en fonction du mois de l'année, de l'heure de la journée et de la luminosité



La répartition des accidents est variable en fonction des mois de l'année. Juin et septembre sont les mois les plus accidentogènes. Ces mois correspondent aux mois les plus intenses en terme de flux de circulation.

Si le département se caractérise par un trafic de transit important, on observe que les périodes de vacances scolaires apparaissent moins accidentogènes.

Les périodes de week-end, fêtes et veille de fêtes semblent plus propices à des situations accidentogènes avec une part de tués plus importante.

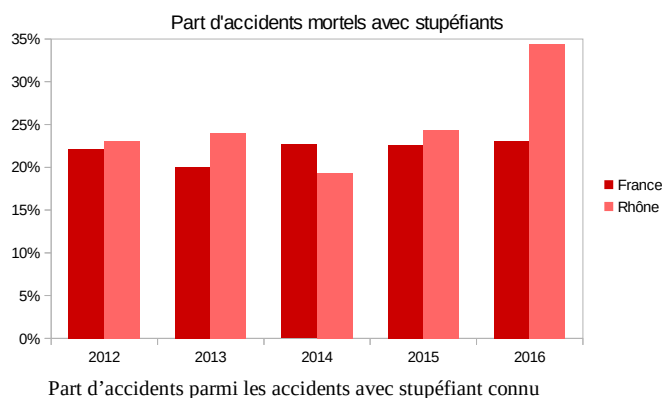
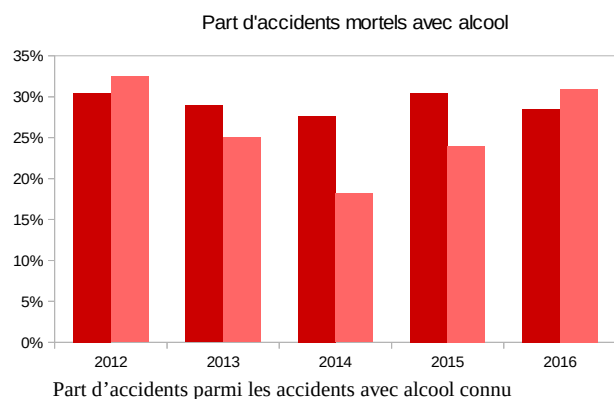


Les accidents se produisent davantage lors des périodes de déplacement domicile-travail qui correspondent à du trafic pendulaire. Ils sont légèrement plus importants en heure de pointe le soir.

Deux tiers des accidents ont lieu le jour alors que presque la moitié des tués le sont la nuit.

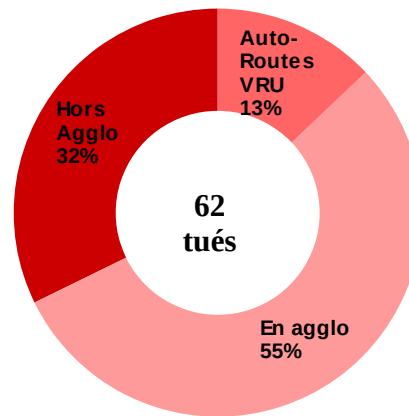
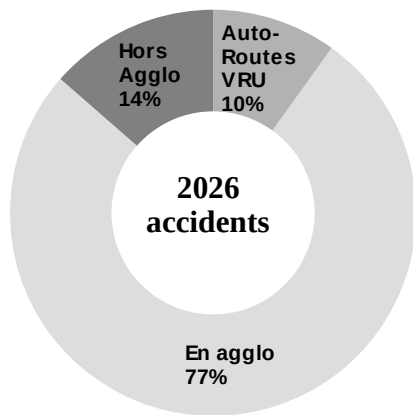
Entre minuit et 5h00 du matin, la gravité des accidents est plus importante en particulier durant les week-ends, jours de fête et veilles de fête. En 2016, on recense 74 accidents entraînant 5 morts et 37 blessés hospitalisés.

## Facteurs comportementaux



En 2016, l'alcool entre en cause pour 30 % des accidents mortels dans le Rhône, comme sur l'ensemble du territoire national. Cette proportion est en progression dans le département après une période de baisse entre 2012 et 2014.

Après une période de légère baisse de 2012 à 2014 (-17%), le Rhône connaît une augmentation d'accidents mortels avec stupéfiants comparé à 2015 (+ 41%) contrairement au territoire national où l'on note une stagnation.



En 2016, on recense 1578 accidents en agglomération qui ont entraîné 34 tués et 626 blessés hospitalisés. Près de 55 % des accidents ont lieu en milieu urbain principalement sur le territoire de la Métropole de Lyon qui enregistre les deux tiers des tués.

Près de 90 % des accidents ont lieu sur routes départementales et communales qui représentent 98 % du linéaire de voirie avec respectivement 2900 km et 8300 km.

Le nombre d'accidents au km est en proportion 5 fois plus élevé sur autoroutes et routes nationales par rapport au reste du réseau routier : ces voies sont en effet les plus chargées en trafic et enregistrent entre 0,6 et 0,9 accidents au km.

### Carte des accidents mortels

